



Intervention sur chantier à risque d'exposition à la silice cristalline

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Référence
STD-SENSIL01

Pré Requis

Diposer d'une aptitude médicale en cours de validé au poste de travail ne faisant pas l'objet d'une contre-indication au port des appareils de protection respiratoire.

Public Concerné

Toute personne susceptible d'être exposée à l'inhalation de silice cristalline lors de ses interventions.

Objectifs :

- Connaître les différents aspects du risque silice cristalline pour l'entreprise et ses salariés,
- Comprendre l'intérêt du suivi médical et des mesures d'hygiène à appliquer,
- Mettre en oeuvre les dispositifs de protection adaptés en fonction des situations de travail et du mode opératoire retenu, notamment les
- procédures de sortie de zone de travail.

Contenu

- Le risque silice cristalline et les différents matériaux en contenant
- Les différentes sources d'exposition à la silice cristalline
- Les pathologies associées, la surveillance médicale et le suivi des expositions
- Les conditions de reconnaissance des maladies professionnelles
- La réglementation applicable au risque silice cristalline
- Les règles de prévention, les moyens à mettre en oeuvre et le mode opératoire

Qualification Intervenant (e)(s)

Formateur spécialisé dans les interventions liées au risque plomb, amiante et autres CMR



Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Moyens pédagogiques

- Alternance d'exposés et d'analyse des situations rencontrées par les stagiaires
- Exercices d'utilisation et de mise en place des moyens de prévention

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation :
Évaluation théorique en fin de session
- Document sanctionnant la formation :
attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en œuvre pour la pleine réussite de ses formations.